

## **« J'appelle les entreprises à faire preuve d'une grande prudence », Didier Ridoret, président de la Fédération française du bâtiment**

A l'heure où les marchés se contractent et les pratiques de concurrence déloyale s'intensifient, Didier Ridoret, président de la Fédération française du bâtiment (FFB), en congrès à Perpignan les 14 et 15 juin, appelle le nouveau gouvernement à adopter rapidement des mesures, simples et pérennes, de soutien au secteur. Trente-cinq mille emplois sont menacés.

### **Etes-vous satisfait de la création d'un ministère dédié au logement et à l'aménagement du territoire ?**

Oui, c'est une bonne chose. Cécile Duflot connaît les sujets et fait preuve de volontarisme. L'ambition affichée de construire 500 000 logements et de rénover thermiquement 1 million de logements par an nous va bien. Maintenant, il faut le faire et cela nécessitera de travailler sur tous les registres. Dans un cadre très contraint financièrement.

### **Les mesures annoncées pour libérer du foncier vous paraissent-elles suffisantes ?**

Cécile Duflot a parlé d'inversion de la fiscalité, de mise à disposition de terrains par l'Etat, de densification. Il faut évidemment mixer toutes ces mesures pour dégager des terrains et construire davantage. Nous souhaitons également que la décentralisation soit renforcée, en fléchant vers l'intercommunalité la responsabilité en matière d'urbanisme, de politique de la ville, de logement et de foncier.

### **Croyez-vous que le dispositif Scellier survivra jusqu'à fin 2012 ?**

J'ai posé la question à Cécile Duflot. La ministre n'a pas été en mesure pour l'instant de me rassurer sur le fait que ce dispositif serait bien maintenu jusqu'à la fin de l'année. Si ce n'était pas le cas, les ventes des promoteurs pourraient chuter de moitié cette année. Et ce serait une catastrophe pour l'ensemble de la filière. Nous suggérons de mettre en place, dès 2013, un modèle de fiscalité stable permettant le développement du marché locatif privé sans recours aux niches fiscales.

### **Le soutien à l'accession à la propriété doit-il être renforcé ?**

Oui. Surtout en direction des ménages modestes, mais aussi des jeunes ménages. Ce soutien pourrait aussi utilement être à nouveau élargi à l'ancien, à condition de le conditionner à une rénovation thermique au niveau du neuf.

### **Selon vous, le programme de rénovation urbaine sera-t-il poursuivi ?**

Tout le monde est à peu près d'accord sur la nécessité de poursuivre cette action. Cette deuxième phase devrait être plus ciblée géographiquement et permettre de diversifier l'offre. La question est surtout de savoir comment on la finance. Or François Hollande s'est engagé à alléger le prélèvement sur les fonds d'Action logement (ex-1 % Logement) - 1,2 milliard en 2012 - servant à financer l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Les partenaires sociaux sont prêts à apporter leur obole à l'Anru, mais à égalité avec l'Etat. Ils estiment, par ailleurs, qu'Action logement doit retrouver sa fonction première, à savoir répondre aux défis du logement des salariés. Il n'a pas vocation à financer l'Anah.

## **Sylvia Pinel, ministre déléguée à l'Artisanat, a évoqué des ajustements pour le dispositif des auto-entrepreneurs. Qu'en pensez-vous ?**

Cette annonce va dans le bon sens. 12 à 15 % des huit cent mille auto-entrepreneurs recensés travaillent dans le bâtiment. C'est une concurrence déloyale pour les entrepreneurs du bâtiment, voire un terreau pour le développement de mauvaises pratiques (sous-traitance à des auto-entrepreneurs, par exemple). Vous savez, quand le marché est difficile, chacun déborde d'imagination pour réduire les coûts. Nous ne critiquons pas les vertus de ce régime, mais il n'est pas valable pour le bâtiment. Il faut donc le sortir de son champ d'application.

## **Les cas de concurrence d'entreprises étrangères se multiplient. Comment lutter contre les pratiques déloyales ?**

Il faudrait pouvoir harmoniser au niveau européen les coûts du travail et de la protection sociale, mais nous n'y parviendrons pas demain. Dans l'immédiat, la seule solution est de développer les contrôles des entreprises étrangères intervenant en France. Car ces pratiques (pas de déclaration préalable à l'inspection du travail, conditions de travail anormales, défaut d'immatriculation et de paiement de la TVA en France, défaut d'assurance décennale. ..) risquent de se développer et de pénaliser un peu plus encore des entreprises à qui on demande de s'engager dans la formation, l'insertion... Nous souhaiterions également que la carte professionnelle délivrée par les caisses de congés payés soit rendue obligatoire pour toutes les personnes travaillant sur un chantier.

## **Confirmez-vous vos prévisions d'activité pour l'année ?**

Pour l'instant, oui. Le premier semestre n'a pas été trop mauvais en volume (+ 4 %) et le second semestre s'annonce agité (- 6 %), soit un solde à - 2 %. La période électorale et la conjoncture provoquent un grand attentisme, mais la dégradation est très nette pour les mises en chantier, les ventes des promoteurs, et même les autorisations de construire.

## **Les entrepreneurs du bâtiment gardent-ils le moral ?**

Ils s'inquiètent. Le tissu est très fragilisé, même si les chiffres des défaillances ne reflètent pas la tension et le mal-être de certains de nos adhérents. Si les difficultés ne sont pas les mêmes partout, dans certaines régions, les volumes ne sont pas là. Du coup, elles se déplacent et la concurrence se renforce ailleurs, avec des prix tirés vers le bas. C'est pourquoi, après avoir obtenu la possibilité d'arrêter le chantier, en marché privé, si nous ne sommes pas payés, nous allons demander de nouvelles mesures législatives car les délais de nos clients se sont allongés. Nous souhaitons généraliser les avances clients dans tous les marchés privés et, à l'instar de ce qui se fait pour les transporteurs routiers, imposer un délai maximal de paiement à trente jours. La trésorerie des entreprises est mise à mal. Et les restrictions d'accès au crédit (raccourcissement de la durée des crédits aux particuliers, difficulté de financement des entreprises, en particulier les plus fragiles d'entre elles) n'arrangent rien.

## **Que conseillez-vous aux entrepreneurs ?**

Nous sommes déjà en surcapacité. Il faut rapidement retrouver du volume. En attendant, je les appelle à la prudence. L'outil de production va être amené à se contracter dans la même proportion que le volume d'activité. L'emploi s'en ressentira forcément, nous attendons trente-cinq mille suppressions d'emplois cette année. Pour en sortir par le haut, nous devons continuer à lutter contre les offres anormalement basses (OAB), en obtenant de nos clients publics qu'ils appliquent systématiquement une méthode de détection arithmétique et rejettent les offres non justifiées. Préalablement, la question des qualifications doit être posée. On ne peut pas demander aux entreprises de se qualifier d'un côté et voir, en face, les maîtres d'ouvrage faire fi des signes de qualité.

## **La crise du financement local vous inquiète-t-elle autant que dans les travaux publics ?**

Oui, c'est un sujet majeur pour nous. Le démarrage de la nouvelle entité Banque Postale/Caisse des dépôts est urgentissime, en particulier pour les petites communes. Je m'interroge toutefois sur sa capacité de distribution du crédit, car il faut une granulométrie fine.

### **Se préparer aux marchés de demain, notamment à l'efficacité énergétique, n'est-il pas encore plus difficile dans le contexte actuel ?**

La demande n'est pas assez puissante, nous disent souvent nos adhérents. Je l'entends. Mais quelle alternative avons-nous ? Nous ne devons pas tout attendre de la demande. Notre profession se doit de constituer une offre. C'est compliqué car nos métiers restent très cloisonnés. S'organiser en petites structures d'entreprise générale ne s'improvise pas. Mais nous devons continuer à travailler.

### **Pourquoi le dispositif de formation Feebat ne marche-t-il pas aussi bien qu'attendu ?**

Dans le cadre du Feebat, 45 000 personnes se sont formées et nous devons poursuivre nos efforts. Malheureusement, certaines entreprises n'y croient pas ou estiment ne pas en avoir besoin. Nous devons les convaincre de l'intérêt de ce dispositif quasiment sans frais pour l'entreprise. Le léger rebond observé ces dernières semaines me permet d'espérer.

### **Faut-il davantage de soutiens publics ou la hausse du prix de l'énergie suffira-t-elle à faire décoller le marché de l'efficacité énergétique ?**

Il faut favoriser la réalisation de travaux plus efficaces, de rénovations plus lourdes. Or le retour sur investissement est trop aléatoire et en tout cas trop long pour être à lui seul l'élément déclenchant. Par conséquent, seuls des financements bien ciblés et calibrés boosteront ce marché, pour tenter de parvenir à réduire de 38 % la consommation d'énergie du parc en France. L'éco-PTZ n'a jusqu'ici pas bien fonctionné, car les banques ne se sentaient pas légitimes pour avaliser les dossiers techniques. C'est pourquoi nous demandons depuis plusieurs mois la mise en place d'une écoconditionnalité transitoire pour les entreprises Reconnues Grenelle Environnement (RGE). Reconnaître que ces entreprises peuvent valider l'éligibilité des dossiers auprès de l'administration donnerait un signal fort au marché et serait une preuve de confiance très importante. Sinon quel intérêt auront les entreprises à développer une offre spécifique ?

### **Vous regrettez souvent l'empilement des normes. Que préconisez-vous ?**

Il ne s'agit pas de nier la nécessité de prendre en compte le progrès technique et le progrès social. Mais nos entreprises ont absolument besoin d'une pause. Toute nouvelle norme ou réglementation technique doit faire l'objet d'une étude d'impact préalable et d'une évaluation ex-post. Toute nouvelle règle devrait aussi faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble de la filière.

### **Quel message faites-vous passer au congrès de la fédération à Perpignan des 14-15 juin ?**

J'inscris la Fédération française du bâtiment dans une posture combative mais constructive. C'est aussi le message livré dans les 85 propositions formulées pour les élections législatives. Nous nous préparons à une année 2013 très difficile. Aussi devons-nous contribuer activement à inverser la tendance à la dégradation de l'activité du secteur. Nous appellerons l'ensemble du gouvernement et, notamment, la ministre du Logement, Cécile Duflot, à imaginer rapidement des mesures simples et pérennes. Et à faire en sorte d'apporter au secteur un cadre réglementaire et fiscal stable, qui ne soit pas remis à plat à chaque loi de finances !

*Propos recueillis par Julien Beideler et Laurence Francqueville | Source LE MONITEUR.FR*